



## Généralités sur l'organisation des compétitions en Suisse Romande

Valable à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022

Responsable ARP des compétitions  
Mme Christiane Miles  
christiane@miles.ch

### Filières

Trois filières sont proposées aux patineurs en fonction de l'âge, des tests obtenus autant sur le plan romand que sur le plan suisse:

- La filière Suisse regroupe les patineurs qui sont inscrits à un championnat suisse 2021.
- La filière Romande regroupe les patineurs qui ont l'âge et les tests requis pour être en Poussins, Benjamins, Avenir, Minimes, Inter-argent ARP, Cadets ARP, Argent ARP ou Mixed Age ARP
- La filière Régionale (Sport de base) regroupe les autres patineurs en fonction de leur niveau.

Une liste nominative des membres des différentes filières est déposée sur le site [www.patinageromand.ch](http://www.patinageromand.ch). Cette liste est évolutive au cours de la saison, c'est-à-dire que si un enfant réussit un test SIS ou ARP, il devra concourir dans une nouvelle catégorie en fonction de sa réussite, même si l'inscription a été faite avant la réussite du test (**changement obligatoire jusqu'à 10 jours avant la compétition**).

Les étrangers patinant pour une autre nation sont classés hors concours.

Pour concourir en filière suisse lors des Swiss Cup, il suffit d'avoir les tests SIS. Pour les autres compétitions de Romandie, il faut le test romand minimum, sinon le patineur romand est classé hors concours. Lors des championnats romands, 2 classements par catégorie sont effectués, l'un avec tous les patineurs suisses qui ont les tests SIS demandés et l'autre avec tous les romands qui ont les tests SIS et ARP demandés, ce 2<sup>ème</sup> classement permet de distribuer les médailles des championnats romands.

Les tests romands minimaux sont obligatoires pour concourir en filière Romande.

### Licence romande

Tout patineur romand avec licence suisse doit être en possession d'une licence romande activée pour la saison 22-23 pour participer aux compétitions organisées en Suisse Romande. Les 2 licences doivent être du même club. **La licence romande doit être présentée lors des compétitions romandes (Trophée Romand, Championnats romands) pour l'inscription des résultats. Pour les autres compétitions le contrôle est effectué avant le concours par l'ARP au moyen du fichier « liste des membres compétition saison 2022-2023 », liste qui ne peut être à jour qu'avec l'aide des responsables techniques de chaque club.**

**La licence doit avoir été renouvelée au prix de 30.- pour le 15 septembre 2022, Fr. 40.- au-delà de cette date.**

Tout patineur romand participant en catégorie Basic novice «Sans test SIS» doit avoir une licence romande activée avant la participation à la première compétition. **Le patineur doit faire partie de la « liste des membres compétition saison 2022-2023 » pour pouvoir patiner.** Le contrôle est effectué par l'ARP.

### **Validation des tests**

La liste des compétitions permettant de valider des tests ARP est connue en début de saison. Merci de consulter le document « Programme saison 2022-2023 ». Les swiss cup de toute la Suisse et les Championnats Suisses permettent de valider des tests pour les patineurs de la filière suisse de la 4<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> SIS pour autant que les fonctionnaires soient du niveau demandé par l'ARP.

Les catégories Pré-compétition et Adultes ne permettent pas de valider un test romand, il n'est pas nécessaire d'avoir une licence ARP.

### **Organisation**

Quelles que soient les catégories, les résultats des filles et garçons donnent lieu à 2 classements distincts.

Les clubs organisateurs peuvent prévoir dans leur annonce toutes les catégories ou une partie de celles décrites dans le document « Conditions techniques des différentes catégories ».

Les jurys et les panels techniques doivent être conformes aux exigences des tests pouvant être validés. Pour les autres catégories, les jurys et panels techniques s'approcheront le plus possible des critères demandés.

Les listes des participants, des juges et des membres du panel technique sont vérifiées par l'ARP avant les compétitions. En cas de problème sur le choix des catégories, les clubs sont informés

Les listes définitives sont déterminées 10 jours avant la compétition.

Les programmes détaillés seront fournis par les organisateurs 10 jours avant la compétition, un programme général est établi au préalable.

### **Quelques lignes directrices pour l'Annonce des compétitions en Suisse Romande**

Dans le but d'uniformiser la présentation des annonces et surtout de faire gagner du temps aux organisateurs, voici un modèle simplifié d'une annonce

- 1) Nom de la compétition :
- 2) Date de la compétition :
- 3) Club organisateur :
- 4) Lieu de la compétition :
- 5) Catégories de la compétition :

*Un exemple parmi d'autres :*

Catégories Pré-compétition (Fer, Nickel, Chrome)

Catégories filière Suisse (Mini PL, Novice U14 PL , Novices U15 PL, Juniors PL femmes, Juniors PL hommes, Mixed Age PL femmes, Mixed Age PL hommes )

Catégories filière Romande (Poussins filles et garçons, Benjamins filles et garçons, Avenirs filles et Avenirs garçons, Minimes filles et Minimes garçons)

Catégories filière Régionale (Basic Novice Acier A filles et garçons, Basic Novice Inter-bronze A filles et garçons, Intermediate Novice Bronze A filles et garçons)

Il n'est pas nécessaire de recopier les conditions de chacune des catégories, il suffit de mentionner :

**Pour les conditions techniques des catégories, consulter le document «Conditions techniques des différentes catégories» du site patinageromand**

*Un autre exemple :*

Toutes les catégories de la filière Pré-compétition.

Toutes les catégories de la filière Suisse : programme libre uniquement.

Toutes les catégories de la filière Romande.

Toutes les catégories de la filière Régionale

Et terminer par :

**Pour les conditions techniques des catégories, consulter le document «Conditions techniques des différentes catégories». du site patinageromand**

- 6) Inscriptions au moyen du bulletin d'inscription d'ici le ... à envoyer à l'adresse mail ... ou utilisation de VVA
- 7) Finance d'inscription : prix par patineur à verser d'ici le ... sur le compte ... (fourchette de prix entre 60 et 100.- pour un programme)  
Mentionner que la finance ne sera pas remboursée en cas d'absence quel que soit le motif.
- 8) Tirage au sort : aléatoire par l'ordinateur
- 9) Horaire provisoire : dès le ... ( 2 ou 3 jours après le délai d'inscription, il est important de mentionner uniquement les catégories par demi-journée)
- 10) Horaire définitif avec ordre de passage : 10 jours avant la compétition sur le site du club et/ou sur patinage romand
- 11) PPC: à apporter en 2 exemplaires le jour de la compétition
- 12) Musique sous forme de MP3 si possible (moyen plus fiable) ou CD
- 13) Assurance : à la charge des participants
- 14) Cadeaux : chaque participant reçoit ...
- 15) Information sur la compétition : nom, email et téléphone du responsable technique

Pour tous les cas non prévus dans ce règlement, merci de prendre contact avec la responsable ARP des compétitions.